

## L'octroi de crédits à la consommation à nouveau en hausse

Essentiellement boom des crédits écoénergétiques

Bruxelles, 16 février 2023

**Le nombre de crédits à la consommation accordés par les membres de l'UPC en Belgique est reparti à la hausse en 2022 après une baisse en 2021. Un total de 674.000 crédits ont été accordés en 2022, avec une augmentation de plus de 110% du nombre de crédits écoénergétiques accordés.**

En 2022, quelque 674.000 nouveaux contrats de crédit à tempérament ont été conclus par les membres de l'UPC, lesquels représentent 95 % du marché, pour un montant total de près de 9 milliards d'euros. Il s'agit là d'une augmentation de près de 6% par rapport à 2021 du nombre total de contrats de crédit conclus. Malgré cette augmentation, ce chiffre reste inférieur d'environ 16% au niveau de 2019.

### Les crédits à la consommation jouent un rôle crucial dans la transition écologique

La plus forte augmentation a été observée dans la catégorie des crédits écoénergétiques. Au total, 61.000 de ces crédits ont été accordés pour un montant total de près d'un milliard d'euros. Cela représente une augmentation de 110 % par rapport à l'année dernière. Le nombre de crédits de rénovation connaît également une forte croissance, de plus de 35%.

***"De plus en plus de crédits à la consommation sont destinés à des projets qui contribuent à la transition écoénergétique", a déclaré Bart Vervenne, président du Conseil d'Administration de l'UPC. "La crise énergétique de l'année dernière a rendu les Belges très conscient-e-s de la performance énergétique de leur logement. Les crédits à la consommation garantissent que des investissements durables pourront être réalisés et que notre société sera en mesure d'effectuer la transition écologique."***

Contrairement à l'année dernière, le nombre de crédits pour l'achat de véhicules neufs a fortement diminué, de 21,5 %. Le nombre de crédits pour des véhicules d'occasion a également connu une légère baisse, d'un peu moins de 3% par rapport à 2021. Ce déclin s'explique en partie par la pénurie persistante de pièces détachées, l'incertitude quant au passage à la mobilité électrique et les longs délais de livraison, mais aussi par l'évolution des habitudes des Belges, comme la progression du télétravail<sup>1</sup>. D'un autre côté, la part de marché des voitures respectueuses de l'environnement augmente et les nouvelles voitures sont, par définition, déjà plus respectueuses de l'environnement puisqu'elles remplacent les voitures plus anciennes et moins respectueuses de l'environnement.

Les crédits pour les autres achats, tels que les appareils électroménagers, l'électronique et les meubles affichent quant à eux une légère baisse d'environ 4 %.

<sup>1</sup> VAB (Vlaamse automilistenbond), baromètre de la mobilité.

Nombre de crédits à la consommation à tempérament octroyés								
	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
	96.500	123.000	149.000	191.000	205.500	192.000	187.000	173.500
	109.000	112.000	105.000	116.000	114.500	107.000	105.000	101.000
	54.000	40.000	35.000	36.500	37.500	39.000	45.000	39.000
	61.000	29.000	38.000	30.000	21.000	16.000	13.000	13.000
	161.000	168.000	199.000	224.000	231.000	232.000	206.000	138.500
Autres buts	192.500	165.000	146.000	205.000	201.500	186.000	179.000	174.000
<b>Total</b>	<b>674.000</b>	<b>637.000</b>	<b>672.000</b>	<b>802.500</b>	<b>811.000</b>	<b>772.000</b>	<b>735.000</b>	<b>639.000</b>

-  = véhicules neufs
-  = véhicules d'occasion
-  = Immo (= surtout rénovation)
-  = investissements visant des économies d'énergie
-  = autres achats (électroménager, meubles, ...)
- Autres buts = prêts à tempérament sans buts spécifiques

## Pour plus d'informations

Consultez notre rapport annuel sur notre site web : <https://www.upc-bvk.be/fr/press/annual-reports>



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour de plus amples informations sur le sujet, n'hésitez pas à prendre contact avec le service de presse (02 507 68 31 – [press@febelfin.be](mailto:press@febelfin.be)).